7e année — Ottawa et Hull, Lundi, 30 Novembre 1885 — No. 262

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.0
Une fois la semaine..... 0.0

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.5
Pour les annonces à longs terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur — "RELIGION ET PATRIE" — LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 30 Novembre 1885

UN MOT A LA *PATRIE*

Décidément, le "Cercle Lafontaine" d'Ottawa ne sert pas les visées de la presse rouge et de certains journaux incolores qui cherchent à se faire une popularité au détriment de l'intérêt public.

L'attitude calme et sage qu'il a prise dans l'affaire Riel—attitude qui sera bientôt celle de tous les gens bien pensants, de tous les vrais patriotes, — a excité l'ire de la *Presse* et de l'*Etendard* d'abord, de la *Patrie* ensuite.

Cette dernière gazette, dans son numéro de samedi, essaie même de faire croire que le "Cercle Lafontaine" n'a été fondé qu'après l'exécution du chef métis, dans le but unique de défendre les ministres canadiens-français.

Nous donnons un démenti formel à cette insinuation, qui est le fruit ou de l'ignorance ou de la mauvaise foi, des deux peut-être réunies. En effet, le cercle en question a été organisé en octobre dernier, à une époque où personne ne soupçonnait les évènements qui sont survenus depuis. Il a tenu sa séance inaugurale durant les premiers jours de novembre, encore à une date où il était difficile de prévoir les singuliers et scandaleux accouplements politiques qui devaient se produire, quelque temps plus tard, entre une sainte et pieuse feuille comme l'*Etendard* et un organe franc-maçonnique comme la *Patrie*.

La gazette de M. Beaugrand a donc menti à ses lecteurs sur ce premier point.

Pour ce qui est du reste de ses incriminations, nous les avons déjà réfutées, en établissant que le Cercle Lafontaine n'a jamais demandé d'informations à M. Chapleau ou à ses collègues relativement à la question Riel ; que l'entrevue qu'il a eue avec les ministres canadiens-français avait été sollicitée au moins 8 jours avant l'exécution du supplicié de Régina, et n'a influé en rien sur la ligne de conduite qu'il s'était tracée ; qu'à part ses résolutions, qui ont été reproduites avec éloges par plusieurs journaux, le Cercle n'a pas pris une seule décision en faveur ou contre le mouvement qui s'opère à l'heure qu'il est dans la province de Québec.

Voici des faits ; nous mettons la *Patrie* et ses congénères au défi de les contredire.

AU CAMP DES FAUSSAIRES

On connait *L'Electeur* de Québec et les mignonnes aptitudes de ceux qui mettent la patte au gâchis mensonger, qu'il publie quotidiennement. Personne n'a dû surtout oublier la falsification titanesque dont cette peu scrupuleuse gazette s'est rendue coupable il y a quelques-jours.

Mais, la feuille québecquoise n'est pas à bout, parait-il, de recevoir des démentis, de subir des reculades humiliantes et des flétrissures.

Voici, à cet égard, une dépêche télégraphique qui se passe facilement de commentaires :

Ottawa, 27 Nov. 1885.
A l'hon. T. McGreevy, M. P.,
Québec.

La dépêche suivante est publiée comme ayant été télégraphiée d'Ottawa à l'*Electeur* de Québec :

"Mackenzie Bowell a déclaré devant un grand nombre de ses amis, ici, qu'on n'a pas manifesté dans le Cabinet la moindre objection à l'exécution de Riel, et que Costigan était particulièrement anxieux de voir pendre Riel. Il a aussi déclaré que l'indignation du parti Chapleau, au sujet de l'exécution de Riel, était feinte et que les mécontents rentreraient prochainement dans les rangs."

C'est un mensonge éhonté. Je n'ai jamais rien dit de semblable. Celui qui a forgé la requête des Métis est capable de tout faire.

(Signé) M BOWELL.

LES FAITS DU JOUR

Mgr Cameron, évêque d'Arichat, est actuellement à Ottawa, où il est l'hôte de l'honorable M. Thompson, le nouveau ministre de la Justice.

Nous regrettons d'apprendre que Mgr Grandin est indisposé. Il n'a pas pu prêcher à St Patrice de Montréal hier matin, tel qu'annoncé. La santé du vénéré prélat se ressent des fatigues excessives qu'il a dû s'imposer dans ces derniers temps.

L'honorable M. Joly a donné sa résignation comme membre de la chambre d'Assemblée de Québec, pour protester contre les agissements hypocrites de son chef, M. Mercier, en rapport avec l'affaire Riel.

Une dépêche de Régina annonce que le corps de Riel est encore gardé et que ses amis s'attendent de recevoir d'un jour à l'autre la permission de le transporter à Saint-Boniface.

Dans un codicile de son testament, Riel a exprimé le désir que ses restes mortels soient inhumés à Saint Boniface. C'est le R. P. André qui est son exécuteur testamentaire

LE CERCLE LAFONTAINE

M. le Rédacteur du "Canada"

La Presse de Montréal, qui insulte et outrage aujourd'hui ses chefs et ses amis politiques de la veille, sous prétexte de *patriotage* dont elle a évidemment le monopole, daigne s'occuper aussi du "Cercle Lafontaine" d'Ottawa, et de son président. Nous ne croyions vraiment mériter ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Le correspondant de *La Presse*,—c'est un anonyme qui parle,—ne sait pas du tout d'ailleurs ce qu'il dit. En effet, il est faux que le "Cercle Lafontaine" soit allé demander à nos ministres canadiens-français des explications sur l'affaire Riel.

Nos entrevues avec eux, nous les avions sollicitées depuis déjà plus de trois semaines, ce qui réduit à néant l'affirmation mensongère de l'anonyme de *La Presse*. Incidemment, il est vrai, nos ministres nous ont parlé de Riel, auquel parait s'intéresser si patriotiquement (???) l'organe transfuge du parti conservateur. Mais le simple bon sens devait faire comprendre à la rédaction de cette feuille à un sou, valeur marchande, que le secret absolu des délibérations du Conseil, ne nous permettait ni d'espérer ni d'avoir d'autres explications que celles déjà connues du public.

Voilà pour la rectification des faits.

Maintenant, il me reste un mot à dire pour moi-même ; j'en ajouterai ensuite un autre à l'adresse de la direction et de la rédaction de la *Presse*.

Le correspondant, qui semble avoir honte de son nom, trouve mauvais que mes amis m'aient choisi comme président du Cercle Lafontaine. Je n'ai certes pas la présomption de croire qu'il ne serait pas possible de trouver à Ottawa un homme plus digne que moi d'occuper ce poste d'estime et d'honneur. Puisque, cependant, l'on a bien voulu m'élire, je vais essayer du moins de me rendre digne autant que possible de ce témoignage de confiance.

Je pardonnerais volontiers à la *Presse* tout ce qu'elle pourrait me dire à ce sujet. Ce que je ne saurais laisser passer inaperçu, par exemple, ce sont de méchantes insinuations sur mes affaires personnelles

A l'en croire, je ne serais ni plus ni moins qu'un malhonnête homme dans mes relations commerciales. Appartient-il bien à M. W. Blumhart, propriétaire de la *Presse*, de parler de banqueroute ? Est ce que ce digne homme, implacable pour d'autres beaucoup moins favorisés que lui, on en conviendra, n'aurait pas eu à déplorer lui aussi les revers d'une fortune qui n'a cessé de se montrer revêche que tout récemment ? Et à qui donc M. Blumhart doit-il d'avoir été ainsi mis sur le chemin de la fortune après une carrière fort accidentée. S'il devait avoir honte de l'avouer, je pourrais répondre pour lui qu'il le doit surtout à la protection d'un homme qu'il s'emploie depuis quelque temps à injurier et diffamer de la plus brutale façon.

Le propriétaire de *La Presse*, qui affiche un souverain mépris pour les fournisseurs et les aspirants-fournisseurs du gouvernement, avait-il de ces superbes répugnances lorsqu'il fut nommé pourvoyeur du chemin de fer du Nord, par l'influence encore de *l'homme sur lequel il bave aujourd'hui* ? Comme *La Presse* parait en outre s'inquiéter beaucoup de ce que je pourrais vendre au gouvernement, il me faut lui dire que je n'ai guère réussi à m'enrichir jusqu'ici, puisqu'au dire même de cette feuille, j'ai dû l'an dernier faire un compromis avec mes créanciers. Non, je le confesse je n'ai pas eu le talent de m'enrichir aussi vite que M. Blumhart, en exploitant des amis que j'aurais pu trahir et vilipender plus tard, à titre de reconnaissance. Et si c'est un crime, j'avoue que je suis coupable. En tous cas, lorsqu'il m'arrive de vendre quelque chose au gouvernement, je lui en donne pour son argent, contrairement à *La Presse*, qui, elle, fait métier de vendre du plomb à ses lecteurs, qui paient à leur tour en beaux deniers comptants, ce qui plait fort à M Blumhart.

Je me dispenserai pour aujourd'hui de présenter cérémonieusement au public les écrivains à gages de M. Blumhart, à qui je conseille de ne pas s'aventurer plus loin sur le terrain glissant des personnalités. Toute la boutique pourrait y choir, y compris même l'anonyme, que je crois reconnaître sous son vilain masque.

La petite histoire des personnages qui figurent à la *Presse* est déjà assez connue ; il reste néanmoins des chapitres inédits que l'on pourrait ajouter à la collection.

En terminant, je tiens à relever une autre fausseté. Certains journaux hostiles ont publié, ici et ailleurs, que le Cercle Lafontaine recrute la plupart de ses membres parmi les employés du service civil, dans le but évident d'amoindrir le poids de nos procédés et de mettre en suspicion notre indépendance. Or, je déclare que pas un seul fonctionnaire public n'appartient à notre cercle et je défie qui que ce soit de me contredire.

OSCAR MCDONELL,
Président du Cercle Lafontaine.
Ottawa, 30 novembre 1885.

UNE CHARMANTE SOIRÉE

Hier soir a eu lieu, au Théâtre Royal, la séance de réouverture des cours du Cercle des Familles de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Un auditoire d'élite se pressait dans la salle, et plusieurs RR. Pères du collège St Joseph occupaient des fauteuils d'orchestre, entr'autres les RR. Pères Fillâtre et Nolin.

A la suite d'un fort joli morceau de musique que l'orchestre du Prof Duquette a rendu avec le succès qui lui est coutumier, Mme Boucher et M. le Dr Prévost ont soulevé de chaleureux applaudissements dans la "Zanetta" d'Auber.

M. le président Campeau adressa alors des remarques fort pratiques à l'assistance, puis Melle Joséphine Aumond, dans une charmante romance "Je t'attendrai," M. Boucher dans "Martha," fantaisie pour violon, Mme Laframboise, dans "Célébrons le Seigneur" de Rupès, Mme Adam, dans un solo de piano, vinrent tour à tour charmer l'auditoire et lui arracher des rappels enthousiastes.

Le conférencier de la circonstance, M. Napoléon Legendre, a été fort intéressant, suivant sa coutume ; mais, nous aurons occasion de revenir sur la spirituelle et savante défense qu'il a faite de "la langue que nous parlons."

Le dernier article du programme était "La conversion d'un pêcheur," opérette qui a été admirablement rendue par MM. O. Labelle et A. Desrivières, avec accompagnement sur le piano par M. N. Matté.

Somme toute, la soirée a été fort joyeuse, et chacun s'en est allé satisfait aux accords de "Dieu sauve la Reine."

A LOUER

Deux magnifiques logements dans la maison en briques blanches, adjoignant le magasin de J. L. Richard. Prix modérés. S'adresser au magasin de la Boule Verte au coin des rues Dalhousie et St-Patrice.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H GILMOUR
Gérant, - - - - L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT
LE 30 NOVEMBRE 1885,

Encore une pièce du plus puissant intérêt, montée à grands frais, le drame le plus populaire de notre époque :

MONTE CHRISTO !

Œuvre admirable du célèbre romancier français, Alexandre Dumas.

La distribution des rôles a été admirablement faite ; les décors et les mise-en-scène sont féériques ; les costumes sont d'une richesse incomparable.

Prix ordinaires - - 20 et 15c's
Sieges reserves - - 50 et 30cts

SÉANCES DE L'APRES-MIDI,
LE
Jeudi et Samedi, à 2 heures
ADMISSION : 15 et 25 cts.

Le STOCK de BANQUEROUTE
DE
L. L. A. Crison,
Acheté à 47½ cents dans la piastre.

Grande Vente de Déménagement,

Chaque piastre en valeur du dit stock doit être réalisée avant le
25 NOVEMBRE,
Date à laquelle il va nous falloir remettre le magasin à ses propriétaires.

☞ D'immenses transactions vont donc s'accomplir.

Venez de suite, et profitez de cette grande vente de
BONNES MARCHANDISES,
Unique par les avantages qu'elle offre à l'acheteur.
Etoffes à Robes, Soies, Etoffes de Laine, Couvertes, Articles de Modes, Draps, etc.

A. BLAIS,
NO. 332 RUE WELLINGTON.

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE
DANS NOS DÉPARTEMENTS DE
MARCHANDISES DE MODE
ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX

TOUT DOIT ETRE VENDU
Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

300 Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de $1 à $1.50, seront vendus 50 cents pièce.
Des Chapeaux garnis, valant de $1 50 à $3.00, seront vendus de 75 cents à $1.50 pièce.
Des toques garnies, valant de $3.00 à $15.00, seront vendues de $2.00 à $9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées.

MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc.,
Seront Sacrifiés à vil Prix.

La Vente va commencer le 26 courant.

CONDITIONS : Argent comptant ; aucune marchandise n'est délivré à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE.,
66 et 68 Rue Sparks.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraitre. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire :

Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoires—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'amour de Dieu par St François de Salles—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'œuvre—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu No. 83 rue Waller.

DIPHTHERINE
— ou —
ANTI-DIPEHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes,

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix annnées de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnant de ce remède.

Préparé par le
DR N. LACERTE,
LEVIS, P. Q.
Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.
EN DEPOT CHEZ
ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa.
26 juillet 1884.

PERDU

Samedi soir, depuis le magasin de modes de Mlle McDonald jusqu'au No. 39 rue Murray, un portefeuille contenant une somme d'argent.

La personne qui le remettra à ce bureau sera généreusement récompensée.

GRANDE EXPOSITION COLONIALE
A
LONDRES, ANGLETERRE, 1886.
CINQUANTE-QUATRE MILLE PIEDS RÉSERVÉS POUR LE CANADA.

Première Commission Royale d'Exposition depuis 1862.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, doit se faire sur un grand pied son but étant de faire époque dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été émise pour tenir cette exposition, la première depuis 1862 ; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à la Puissance du Canada, par ordre du Président Son Altesse Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes ; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir ; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un étalage approprié des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de farine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et lutter d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur, producteur et fabricant de contribuer à cette exposition, vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre,
JOHN LOWE,
Secrétaire du département de l'Agriculture.
OTTAWA, 1er Septembre 1885.

G. J. Labelle,
Huissier de la Cour Suprême, B. C
RUE BRITANNIA,
HULL.
Ottawa, 20 nov. 1881 an

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Puissance

HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA